Concert'EAU
Bulletin environnemental du COGESAF

Janvier 2009 • Vol. 5, n° 1

Sommaire

CLBV : Approche participative ou consultative . . . 2

Une rencontre internationale sur la gestion intégrée de l'eau 4

La technologie au service de la qualité de l'eau . . 6

Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA). 8

La rivière Saint-François et son parcours historique 9

Concertation internationale 10

Gestion écologique des eaux de pluie. 11

www.cogesaf.qc.ca

CLBV : Approche participative ou consultative

Jean-Paul Raîche

Depuis 2002, avec la volonté gouvernementale d'implanter la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le COGESAF a le mandat de produire un *Plan directeur de l'eau*. Il a publié en 2006 la première partie de ce PDE, *Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François*, qui présente le portrait global du bassin versant et l'utilisation du territoire afin de dégager le diagnostic sur la qualité de l'eau et les principaux problèmes observés. Cette analyse permettant de déterminer les enjeux, de fixer des orientations, de définir des objectifs et de choisir des indicateurs pour l'élaboration de la deuxième partie du plan directeur soit le plan d'actions à mettre en œuvre dans les prochaines années.

Mission : gouvernance

Depuis le début, le COGESAF, en tant que table de concertation et de conciliation des intérêts, a choisi de respecter une approche de gouvernance participative. Pour nous, la gouvernance se différencie de la gestion. Le mode de gestion intégrée de l'eau prôné par le gouvernement du Québec est caractérisé par l'approche territoriale du bassin versant et par la prise en compte globale des écosystèmes et des usages de tous les acteurs de ce territoire de bassin versant. Il apparaît nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des actions soutenables de préservation et d'amélioration de la ressource en eau qu'une coordination intégrée se fasse dans un lieu d'échange où participent tous les gestionnaires municipaux et tous les acteurs du territoire (secteurs agricole, forestier, industriel, associations environnementales et communautaires). C'est donc cette mission de concertation par la réalisation d'un *Plan directeur de l'eau* qui est dévolue au COGESAF. Mission, non de gestion, mais de gouvernance qui respecte les responsabilités des gestionnaires que sont en particulier les MRC et les municipalités. Gouvernance participative, car tous les acteurs et les citoyens du territoire sont interpellés dans la démarche de planification et de réalisation des actions du *Plan directeur de l'eau* du COGESAF.

Approche participative

Pour élaborer le plan d'action, le COGESAF a choisi une orientation d'implication directe des acteurs d'un territoire donné. Il semblait important afin de choisir les actions les plus pertinentes et pour qu'elles soient réellement prises en compte par les acteurs que d'une part le territoire concerné corresponde à un certain sentiment d'appartenance et que d'autre part tous les acteurs participent directement à l'élaboration de ce plan d'action. Le COGESAF a donc divisé le territoire du bassin versant en 24 zones selon des paramètres qu'il jugeait pertinents afin d'y créer des comités locaux de bassin versant. Ces CLBV comprendraient des représentants de toutes les municipalités, des MRC et de tous les acteurs des secteurs d'activités y compris toutes les associations des lacs de ce territoire. Après avoir pris en considération non seulement l'analyse déjà publiée en 2006, mais de nouvelles analyses plus détaillées sur le territoire concerné, réalisées par le COGESAF, ces CLBV auraient pour rôles de soumettre des projets d'actions en fonction des problèmes présents sur ce territoire du bassin versant local afin ensuite de les prioriser et d'être mieux convaincus de les mettre en œuvre par des contrats de bassin. Pour ce faire, le COGESAF leur remettrait un catalogue d'actions possibles pour améliorer la qualité de l'eau selon les secteurs d'activités.

Le COGESAF respectait donc ainsi son approche participative où l'élaboration et la mise en pratique des actions sont décidées par l'ensemble des acteurs concernés et appuyées sur la transparence de l'information. Cette approche s'appuyant sur les pôles de leadership du COGESAF associé au leadership local ou régional, sur la mobilisation et la responsabilisation de tous les acteurs dans un contexte d'une plus grande coordination et imputabilité dans les actions. Le COGESAF souhaitait donc la participation des acteurs au début, en amont du processus, quand toutes les options et solutions sont encore possibles. Le CLBV permettait ainsi la mise en réseaux des acteurs du développement local et régional afin de partager des connaissances et des expertises pour atteindre des objectifs communs par rapport aux ressources en eau.

Suite...

... suite

Approche consultative

Après avoir mis en place 9 CLBV dont les étapes évidemment sont différentes, le COGESAF est toujours convaincu de la pertinence de cette approche. Mais faute de recevoir un financement adéquat et dans l'obligation d'accélérer le processus d'élaboration du PDE, le COGESAF doit modifier son approche participative pour jouer un rôle plus direct en élaborant lui-même un plan d'action et de le soumettre à la consultation des acteurs. Cette approche consultative permettra de définir des actions plus rapidement en diminuant le nombre de rencontres exigées par une procédure qui obligeait des périodes d'animation plus fréquentes et parfois de manière sectorielle avec les acteurs. Le COGESAF espère toutefois que la mobilisation des acteurs restera tout aussi appréciable que lors de l'approche participative.

Cette approche consultative se réalisera en conservant les CLBV dans leur structure actuelle et dans leur rôle de mise en œuvre des actions lorsque le PDE sera accepté par le gouvernement.

Le COGESAF change de nom pour mieux caractériser sa mission

Depuis l'automne dernier, le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François a changé son nom pour le **Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François**. L'appellation courante de l'acronyme COGESAF est toujours en vigueur. N'oubliez pas d'apporter les changements dans vos dossiers.

Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau.

Pour adhérer, consultez notre site Internet www.cogesaf.qc.ca dans la section Devenir membre afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!

Une rencontre internationale sur la gestion intégrée de l'eau

Jacinthe Caron
Coordonnatrice

C'est avec grande fierté que le COGESAF, en partenariat avec le Centre universitaire de formation en environnement (Université de Sherbrooke) présentera le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, du 1er au 3 juin 2009 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Ce Rendez-vous unique en son genre au Québec et axé sur l'action accueillera des acteurs de la gestion de l'eau de tout horizon. Réunis en ateliers, plus de 60 intervenants, dont la moitié provenant de l'extérieur du Québec, présenteront des outils concrets de la gestion des ressources en eau et partageront leurs expériences terrain avec les quelque 500 participants attendus. Le Rendez-vous sera une remarquable occasion de créer et d'entretenir des partenariats internationaux et interdisciplinaires.

Les organisations de bassin versant (OBV) du Québec constituent la première clientèle de ce Rendez-vous international. Les outils présentés dans les ateliers ont pour objectif de servir les OBV dans l'élaboration ou la mise en œuvre de leur plan directeur de l'eau. Tous les acteurs de la gestion de l'eau oeuvrant dans les municipalités, les gouvernements, l'industrie, l'agriculture, la recherche et l'éducation, la foresterie, etc. y trouveront des avenues d'action pour les multiples défis de la gestion de l'eau auxquels nous sommes tous confrontés.

Les grands thèmes du Rendez-vous, desquels découlent des thématiques précises, ont été sélectionnés par un comité de programmation formé d'experts dont les compétences rejoignent les différents axes de la gestion de l'eau. Les thèmes proposés regroupent ainsi des outils d'action pour les principales préoccupations des acteurs de la gestion de l'eau :

- **Les outils de caractérisation et de diagnostic**
- **Les outils de gouvernance et de planification**
- **Les outils d'information et de concertation**
- **Les outils d'intervention sur de grands enjeux de l'eau**

Ces riches échanges entre acteurs de la gestion de l'eau seront rehaussés par la participation de personnes compétentes venues partager leur vision et inspirer les acteurs de la gestion de l'eau. Parmi ceux qui ont déjà confirmé leur présence, soulignons Nicole St-Martin, présidente d'Oxfam-Québec, Riccardo Petrella, auteur du «Manifeste de l'eau », Raymond Jost, secrétaire général du Secrétariat international de l'eau et Jean-François Donzier directeur général du Regroupement international des organisations de bassin. Tous les sujets de conférences du Rendez-vous seront présentés sur le site Web dès le mois de janvier.

Une place pour les étudiants!

Le COGESAF et le CUFE ont tenu à ce que le Rendez-vous accorde une place importante aux étudiants. L'université offrira une bourse de 1000 $ pour la meilleure conférence présentée par un étudiant gradué et une autre du même montant pour l'affiche la plus pertinente. Le COGESAF offrira pour sa part une bourse de 1000 $ à un étudiant au niveau collégial pour la conception d'un court métrage abordant une problématique locale rattachée au bassin versant de la rivière St-François. Ce concours s'inscrit dans le cadre d'une édition spéciale du festival Vidé-EAU, une initiative du Secrétariat international de l'eau. Les concours pour les affiches et les courts métrages débuteront à la fin janvier et tous les gagnants seront dévoilés au Rendez-vous.

Vous pouvez vous inscrire comme participant au Rendez-vous dès maintenant. Voyez tous les détails sur le site Internet du Rendez-vous: www.cogesaf.qc.ca/rv-eau.

Jacinthe Caron
Coordonnatrice du Rendez-vous international
sur la gestion de l'eau

Rv-eau@cogesaf.qc.ca
819-821-8000 p.65254

Rendez-vous international
sur la gestion intégrée de l'eau
des outils pour AGIR

UFSC, Brésil

Du 1er au 3 juin 2009

Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

Sherbrooke, Québec, Canada

5 salles de conférences. Plus de 80 conférenciers venus des Amériques, de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique pour présenter des outils efficaces de gestion intégrée de l'eau.
Interprétation simultanée en français et en anglais disponible.
Souper-conférence avec **Riccardo Petrella**

Le grand thème du Rendez-vous :

des outils d'action pour la gestion de l'eau

Des outils de caractérisation et de diagnostic de l'eau
Des outils de planification et de gouvernance
Des outils d'information et de concertation
Des outils d'action pour les grands enjeux de l'eau
Des outils de la gestion de l'eau en agriculture

Inscriptions en ligne au tarif préférentiel **jusqu'au 15 avril 2009**.
Paiement par carte de crédit ou par Paypal disponible.
Visitez la section « inscriptions » du site web du Rendez-vous : www.cogesaf.qc.ca/rv-eau

Information : Jacinthe Caron, coordonnatrice
819 821-8000 poste 65254 / rv-eau@cogesaf.qc.ca

Cet événement est organisé conjointement par

cogesaf

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les partenaires du Rendez-vous

Québec
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Relations internationales
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Regroupement des Organismes de Bassin Versant du Québec ROBVQ

CDAQ Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

CHARMES

TEKNIKA HBA

Cité des Rivières Sherbrooke

Hydro Québec

Ville de Sherbrooke

Domtar

Premier Tech

www.cogesaf.qc.ca/rv-eau

La technologie au service de la qualité de l'eau

Ou comment prioriser les secteurs d'intervention en milieu agricole

Catherine Frizzle
Biologiste

Depuis plusieurs années déjà, le COGESAF, ainsi que plusieurs autres organismes de la région, ont choisi de faire le saut vers l'utilisation d'outils cartographiques pour représenter le territoire. Il est maintenant possible de connaître avec précision la délimitation d'un bassin versant et ainsi savoir ce qu'il comporte. Toutefois, l'utilisation de ces outils pour la production de cartes n'est qu'une infime partie du potentiel réel qu'ils offrent.

Une belle application de ces technologies est en cours dans un sous bassin du Grand lac Saint-François, soit le bassin versant de la rivière au Bluets. Le COGESAF a mis sur pied, en avril 2007, un Comité local de bassin versant pour le Grand lac Saint-François. Grâce à l'*Analyse du bassin versant du Grand lac Saint-François* (COGESAF, 2007), nous avons constaté qu'une concentration d'activités agricoles, autant d'élevage que de culture, se trouvait dans ce sous-bassin. Des démarches ont ensuite été entreprises pour réunir les acteurs ayant un rôle à jouer dans les actions proposées. Nous avons donc rencontré le syndicat de base de l'UPA, secteur Frontenac, le MAPAQ Estrie, l'UPA de la Beauce, ainsi que le Club Agroenvironnemental de l'Estrie.

L'idée de base du projet est de visiter les entreprises agricoles volontaires afin de diagnostiquer l'état d'avancement de l'érosion en bande riveraine, l'érosion au champ et autres problèmes pouvant mener à une dégradation de la qualité de l'eau. Dans l'éventualité où des mesures correctrices seront proposées, les frais engendrés seront remboursés à hauteur de 90% par le programme Prime-Vert sous certaines conditions. L'enveloppe budgétaire bonifiée du Programme Prime-Vert cette année, principalement pour lutter contre les cyanobactéries, est un incitatif intéressant pour ceux qui désirent entreprendre des actions.

Les endroits prioritaires

Comment cibler les endroits les plus problématiques ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de faire appel à une technologie qui gagne en accessibilité, soit la géomatique. La géomatique est une discipline académique de plus en plus connue qui permet de faire une gestion informatique des données géographiques. Les outils géomatiques permettent de superposer et de mettre en relation, pour un territoire donné, des informations à référence spatiale. Voici un exemple pour vous permettre de mieux comprendre !

Le COGESAF a fait l'acquisition de photographies aériennes du bassin versant de la rivière aux Bluets à l'échelle du 1: 15 000. Avec ces photos, il est possible de visualiser les champs agricoles. De plus, il est possible d'identifier des problèmes importants d'érosion au champ, comme vous pouvez le constater dans la figure suivante.

Suite...

... suite

Érosion au champ

L'utilisation d'un logiciel de géomatique permet, en plus d'identifier tous les foyers d'érosion, de leur attribuer une cote de priorité. Il est également possible de superposer cette information avec le réseau hydrographique et d'effectuer une priorisation par rapport à la distance à un cours d'eau. Ces résultats sont présentés dans la figure suivante.

Les zones en rouge sont celles dont la photointerprétation, l'analyse des pentes et de l'utilisation du sol par la géomatique ont démontré le niveau de risque le plus apparent en lien avec l'érosion au champ et la bande riveraine.

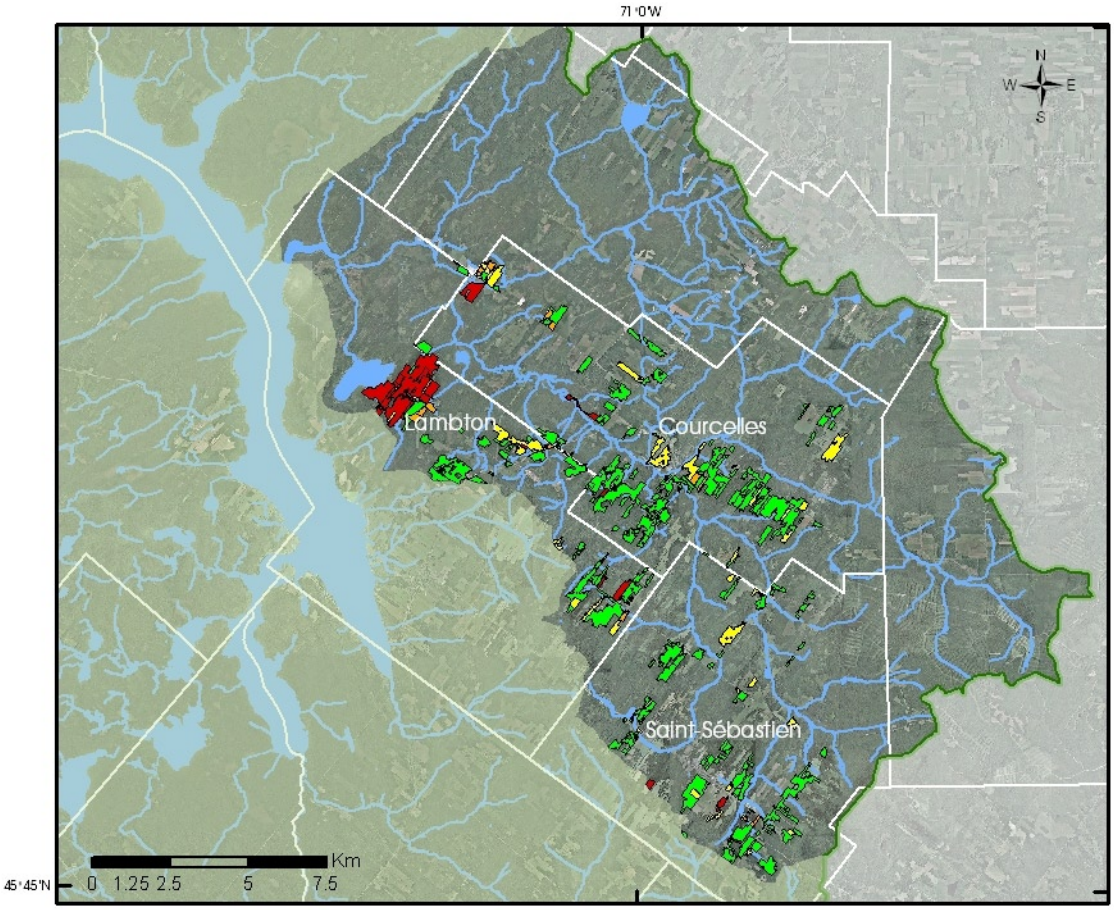

Cet été, dans le bassin versant de la rivière aux Bluets, des agronomes du MAPAQ et du Club agroenvironnemental de l'Estrie débuteront les visites des entreprises agricoles. Ce bassin versant a été identifié comme zone d'intervention prioritaire par le MAPAQ Estrie. Le projet de mesures correctrices dans ce bassin versant s'étalera sur trois ans. On compte visiter quelques entreprises agricoles cette année, mais le projet prendra son essor davantage l'an prochain.

Pour plus d'information sur le programme Prime-Vert :
www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/primevert.htm

Pour plus d'information sur le projet de la rivière aux Bluets, contactez Catherine Frizzle (catherine@cogesaf.qc.ca)

Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA)

Isabelle Mongrain
Spécialiste
des milieux urbains

Dans le cadre du plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017 adopté par le gouvernement du Québec à la suite du rendez-vous stratégique qui a eu lieu en septembre 2007, le MAMR a élaboré le programme PAPA afin d'améliorer la qualité des plans d'eau et ainsi freiner la prolifération des algues bleu-vert.

Il s'agit d'une aide financière accordée aux municipalités et aux MRC dont les plans d'eau ont été affectés par les algues bleu-vert entre 2004 et 2007. Le montant attribué varie en fonction du nombre de plan d'eau affecté.

Ce programme vise trois objectifs spécifiques soit l'inventaire des installations septiques existantes situées dans le corridor riverain de 300 m au pourtour d'un lac, la classification de ces installations en fonction du degré d'impact sur l'environnement et finalement, l'élaboration d'un plan correcteur.

Pour l'année 2009, le COGESAF va bénéficier de ce programme puisqu'un mandat lui a été confié par la MRC du Haut-Saint-François pour un montant avoisinant les 40 000 $. Ce mandat consiste à inventorier les installations septiques du lac Aylmer et du lac Miroir, représentant environ 300 installations septiques. Le travail débutera en mars pour ce poursuivre jusqu'en décembre 2009.

Nous souhaitons que ce projet permettra d'améliorer la qualité de ces lacs et que les résidents de ces secteurs voudront bien collaborer avec nous.

La rivière Saint-François et son parcours historique

Isabelle Mongrain
Spécialiste
des milieux urbains

La rivière Saint-François qui est traversée par Sherbrooke, principale ville des Cantons de l'Est, a connu beaucoup de modifications au cours des siècles tant au niveau de sa qualité que de son utilisation.

Au début du XXe siècle avec les innovations technologiques, quelques industries se créent et s'installent autour de la rivière. Les industries s'alimentent à partir de la rivière et la proximité d'une voie ferrée facilite leurs échangent.

La rivière joue également un rôle très important au niveau de l'approvisionnement en électricité. Des centrales hydro-électriques sont mises en place de même que des barrages pour y contrôler le débit et réduire les inondations.

Malgré les ouvrages (barrages, murs, etc.), de nombreuses inondations, entre autres, en 1927 et 1943 surviennent causant des dommages importants et même des décès. Les usages industriels n'aident en rien les inondations puisque la sédimentation dans le lit augmente les débordements.

Avec l'industrialisation, la qualité de l'eau de la rivière se détériore énormément, c'est pourquoi des comités vont se former afin de remédier à la situation. Des propositions de reboisement pour prévenir l'érosion voient le jour.

La Chambre de commerce réalise également que l'embellissement de la rivière peut s'avérer un moyen efficace pour attirer les touristes et améliorer l'économie de la région. Diverses associations se mobilisent pour demander des subventions pour redonner une valeur écologique à la rivière. De son côté, l'association forestière des Cantons de l'Est supervise des travaux de reboisement.

On assiste également à une redéfinition des fonctions de la rivière. La rivière ne doit plus être perçue seulement comme une commodité industrielle, mais aussi comme un endroit de villégiature et de pêche sportive.

En 1955, les acteurs locaux prennent conscience de l'ampleur des dégâts industriels avec le rapport de Claude Allard, biologiste qui mentionne que la rivière Saint-François est la rivière la plus polluée au Québec.

En 1957, la Ville de Sherbrooke et la Chambre de commerce essaient de convaincre les municipalités qui longent la rivière à procéder à l'épuration de leurs eaux avant de les déverser dans la rivière. Dans ces mêmes années, c'est également au tour de la Chambre de commerce de Drummondville de s'unir avec 14 municipalités afin de trouver des solutions pour l'assainissement de la rivière. Il y a concertation des acteurs du milieu.

En 1978, le Comité CHARM pour la rivière Magog est créé. Ce comité agit comme conseiller pour l'amélioration de la qualité de l'eau. C'est en 1983 que ce comité changera d'appellation pour devenir CHARMES. Il aura alors comme mandat la préservation de la rivière Magog mais également la rivière Saint-François. Ce comité travaille conjointement avec la Ville de Sherbrooke.

Quelques années plus tard, soit en 1988, la ville de Sherbrooke va construire son usine de traitement des eaux usées. Un pas énorme pour l'amélioration de la rivière.

Finalement, depuis 5 ans le COGESAF travaille activement à l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Saint-François. Cet organisme est très actif dans le milieu et sa mission première est la concertation des acteurs du bassin versant.

Références :

Stéphane Castonguay, Dany Fougères, Les rapports riverains de la ville : Sherbrooke et ses usages des rivières Magog et Saint-François, X1Xe – XXe siècles. Urban History Review/Revue d'histoire urbaine Vol. XXXVI, No. 1 (Fall 2007 automne)

Concertation internationale !

Julie Grenier
Biologiste

Dans le dernier Concert'Eau, je vous faisais l'historique du Comité directeur Québec-Vermont né d'une volonté commune du gouvernement du Québec et de celui du Vermont d'assurer la pérennité de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog et de son bassin versant. Depuis cet article, le COGESAF a participé à une autre rencontre du Comité où il a pu confirmer son rôle et faire un pas de plus vers la concertation.

Lors de la rencontre du Comité du 8 mai dernier qui s'est tenue à Magog, les membres ont manifesté l'envie d'élaborer un plan d'action commun afin d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant. Le COGESAF s'est alors engagé, en tant que coordonateur du Comité local de bassin versant du lac Memphrémagog, à mettre sur pied une table de travail pour l'élaboration d'un plan d'action intégré. Cette table réunira des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du Memphrémagog Conservation inc., de la MRC de Memphrémagog du Memphremagog, Coaticook and Tomifobia watersheds Council et du Vermont Department of Environmental Conservation (VT DEC). Une première rencontre se tiendra au cours de l'été. Elle aura pour objectif la révision des recommandations du rapport 2004-5 Report of Decisions and Actions produit par le Vermont Agency of Natural Ressources et du MDDEP. Les actions qui n'auront pas été amorcées serviront de point de départ à l'élaboration du Plan d'action concerté entre le Québec et le Vermont.

Lors de la dernière rencontre, Neil Kammen du VT DEC a présenté les résultats d'une modélisation des apports en phosphore d'un bassin versant. Cet outil permet, une fois les sources de phosphore quantifiées, de varier la valeur des intrants et de voir l'impact direct sur la qualité de l'eau. Cette modélisation, une fois ajustée avec les paramètres du bassin versant du lac Memphrémagog, pourrait devenir un outil de gestion intéressant puisqu'il nous permettrait de connaître les secteurs où les interventions auraient le plus d'impact. Il va sans dire que cette modélisation fera partie du plan d'action qui sera soumis à l'ensemble du Comité directeur.

La collaboration entre les deux pays est excellente et l'échange entre les deux pays a franchi un pas de plus puisque l'expertise développée de part et d'autre de la frontière est maintenant partagée pour l'atteinte d'un but commun : l'amélioration de la qualité de l'eau.

Gestion écologique des eaux de pluie

Isabelle Mongrain
Spécialiste
des milieux urbains

L'urbanisation connaît un essor important au Québec et aussi à travers le monde. En 2007, plus de la moitié de la population mondiale vivait en ville et selon les Nations unies, le taux d'urbanisation devrait se situer au-dessus de 60% en 2030[1].

Le territoire s'urbanise, et souvent, aux dépens de l'environnement. La population aime la ville, entre autres, pour une question d'accessibilité aux services. Certains développements sont perçus comme un désastre aux yeux de certains urbanistes et groupes environnementaux. De nombreux projets sont conçus en fonction de l'utilisation automobile, créant ainsi de grandes surfaces bétonnées sans verdure et sans vie.

Les projets de grande envergure peuvent avoir des impacts importants sur l'environnement, mais il ne faut pas minimiser l'impact à petite échelle du fonctionnement urbain.

Un des problèmes importants de l'urbanisation est le ruissellement urbain. Les rues, les espaces de stationnements sont sans contredit une des causes du ruissellement.

Le ruissellement urbain a comme conséquence d'augmenter l'apport de matières organiques et de polluants vers les cours d'eau et les plans d'eau affectant ainsi la faune et la flore aquatique.

Pour minimiser l'impact de ce phénomène, plusieurs solutions s'offrent aux municipalités et aux citoyens. Selon la santé financière d'une municipalité, certaines solutions sont envisageables à court terme et d'autres à plus long terme.

Voici quelques exemples pertinents :

- **Fossés végétalisés**
- **Rues plus étroites**
- **Rues avec pavé perméable**
- **Toits végétalisés**
- **Plantation arbres**

Aires de stationnement repensées (plus d'espaces végétalisés, tranchée d'infiltration, bassin, etc.)
Récupération de l'eau de pluie sur les propriétés privées (baril)

Ces types d'aménagements peuvent comporter des avantages tant au point vue environnemental que social. Ils se traduiront par une grande économie en terme d'utilisation de l'eau potable. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, il est primordial de mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs du milieu municipal et de la population.

Références :

[1] Jacques Véron, Population et sociétés, numéro 435, juin 2007
Isabelle Boucher, MAMR, avril 2007

Bulletin trimestriel réalisé par le COGESAF

Coordination : Stéphanie Martel
Rédaction : Jacinthe Caron, Catherine Frizzle, Julie Grenier, Isabelle Mongrain, Jean-Paul Raîche,
Graphisme : André Vuillemin

Pour nous rejoindre :
5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4
Tél. : 819 864-1033
Télec. : 819 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca
Site Internet : www.cogesaf.qc.ca